

# COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE



# COMIFAC

## ALLOCUTION

**de S.E. M. Emile DOUMBA,  
Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux,  
de la Pêche et des Parcs nationaux  
de la République Gabonaise**

**Président en exercice de la COMIFAC**

A l'occasion de la tenue de la troisième réunion  
du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo  
(PFBC)

Paris, 22 juin 2006

**Excellence, Monsieur l’Ambassadeur de la République française,  
Délégué à l’Environnement,**

**Excellences, Madame et Messieurs les Ministres ;**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et  
Représentants du Corps diplomatique ;**

**Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et  
des Bailleurs de Fonds ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames et Messieurs.**

C’est pour moi un insigne honneur et un agréable devoir de vous transmettre les félicitations et encouragements de Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la Commission des Forêts d’Afrique Centrale (COMIFAC), pour la tenue de la présente réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

**Mesdames et Messieurs.**

**Distingués Invités ;**

Nous, Ministres d’Afrique Centrale en charge des forêts et de l’environnement, avons plaisir à vous rencontrer une nouvelle fois pour échanger sur un enjeu qui nous mobilise tous depuis déjà quelques années, à savoir : la conservation et la gestion durable des forêts d’Afrique Centrale.

Il vous souviendra qu'au terme du deuxième Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale tenu à Brazzaville le 5 février 2005, les Etats membres de la COMIFAC et leurs partenaires, regroupés au sein du PFBC, ont souhaité qu'une attention toute particulière soit portée au financement du Plan de Convergence adopté par nos Chefs d'Etat au cours dudit sommet.

Aussi voudrais-je, au nom de mes pairs et au mien propre, remercier le Gouvernement français assurant la Facilitation du PFBC, d'avoir bien voulu abriter les travaux de cette troisième rencontre.

Ces remerciements s'adressent également à toutes les délégations qui ont fait le déplacement de Paris et rehaussent ainsi ces assises de leur présence.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués Invités,**

Il me paraît important de resituer le cadre de cette réunion par un bref rappel historique.

Comme vous le savez, la première édition du PFBC a eu lieu ici même à Paris, en janvier 2003. Cette rencontre avait notamment permis de consacrer la COMIFAC en tant qu'organe de coordination et de décision en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. C'est également au cours de cette session que la COMIFAC avait été désignée Point focal du Partenariat.

La deuxième réunion du PFBC s'est tenue à Brazzaville en juin 2004 et a permis d'examiner le Plan de convergence et d'engager des réflexions sur les mécanismes de son financement. Notre dernière rencontre en marge du deuxième Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale s'est focalisée sur un thème central « Les mécanismes de financement du Plan de Convergence ».

Permettez-moi de vous rappeler les dix axes stratégiques de ce Plan :

- axe 1 : harmonisation des politiques forestière et fiscale,
- axe 2 : connaissance de la ressource ;
- axe 3 : aménagement des écosystèmes et reboisement ;
- axe 4 : conservation de la diversité biologique ;
- axe 5 : valorisation durable des ressources forestières ;
- axe 6 : développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté ;
- axe 7 : renforcement des capacités, participation des acteurs, information et formation ;
- axe 8 : recherche-développement ;
- axe 9 : développement des mécanismes de financement ;
- axe 10 : coopération et partenariats.

C'est dans cette dynamique d'échanges et de concertation, fondement de notre contrat de cogestion des programmes de préservation des forêts de la sous-région, que je voudrais placer les travaux de cette troisième réunion, notamment pour que notre réflexion commune aboutisse à des réponses concrètes sur la question du financement du Plan de Convergence de la COMIFAC.

La mise en œuvre de ce Plan requiert des ressources financières dont le montant est estimé à 850 milliards de FCFA ; soit environ 1,3 milliards d'euros ou 1,6 milliards USD sur dix ans.

A l'occasion de leur rencontre de février 2005, les membres du PFBC s'étaient engagés à appuyer la mise en œuvre effective du Plan de Convergence selon leurs moyens respectifs et en mobilisant les mécanismes financiers qui leur sont propres.

A cet effet, il avait alors été recommandé de recourir à des mécanismes de financement novateurs, notamment la conversion dette nature et le mécanisme de développement propre.

A cet égard, nous conviendrons que les forêts tropicales participent de manière inestimable à l'équilibre de la planète. A ce jour, nos Etats se sont résolument engagés dans la bonne gouvernance et s'efforcent de préserver ce patrimoine de l'humanité. Il me semble que le moment est venu de soutenir fortement cet effort par une annulation pure et simple de la dette des pays membres de la COMIFAC, y compris ceux à revenu intermédiaire affichant un indice de développement faible. Une part conséquente des ressources rendues ainsi disponibles serait alors affectée au financement du Plan de convergence.

De son côté, dans le cadre de son mandat, la présidence gabonaise de la COMIFAC s'est attelée notamment à la mise en place d'un mécanisme de financement autonome pour doter le Secrétariat Exécutif des ressources financières pérennes pour son fonctionnement et lui assurer une relative autonomie.

C'est ainsi qu'un mécanisme de financement sous forme d'une taxe d'affectation spéciale prélevée au sein de l'espace COMIFAC sur les importations des Etats membres a été institué lors du troisième Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC tenu à Libreville le 24 mars 2006.

La présidence gabonaise s'est également focalisée sur le processus de ratification du Traité de la COMIFAC aujourd'hui très avancé, l'harmonisation des politiques forestières et fiscales ainsi que le renforcement des capacités.

Nous savons tous que d'importants efforts financiers ont été réalisés par nos partenaires. Nos travaux vont nous permettre de faire le point des acquis sur chacun des axes du Plan de Convergence en précisant les modalités de mobilisation des financements correspondants, de recueillir de nouveaux engagements et de réfléchir ensemble sur des solutions à apporter pour le financement du gap éventuel.

Ce travail sera facilité dans la mesure où, avec l'appui de certains de nos partenaires, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a procédé, en début de cette année, au lancement du processus d'opérationnalisation dudit Plan. Ce processus, entériné au cours du Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC de mars dernier à Libreville, détermine à l'échelle de nos pays respectifs le canevas des actions prioritaires à financer pour la période 2006-2008.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués Invités,**

Comme vous l'avez noté, des efforts sont déployés par les Etats membres de la COMIFAC, pour la mise en œuvre du Plan de Convergence. Ces efforts, nous les jugeons significatifs au sein de la sous-région, rapportés à l'endettement très élevé de nos pays.

Ils sont la traduction continue de l'engagement politique résolu et concerté pris par nos Chefs d'Etat le 17 mars 1999 à Yaoundé.

Aussi, me référant à la résolution 54/214 de février 2000 des Nations-Unies invitant la Communauté internationale à appuyer les pays d'Afrique Centrale dans leur effort de développement forestier, voudrais-je espérer qu'au terme de nos travaux, des actions concrètes seront énoncées par l'ensemble de nos partenaires pour nous accompagner dans l'exécution de notre stratégie sous-régionale.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués Invités,**

Je ne saurais terminer mon propos sans renouveler mes remerciements au Gouvernement français et tout particulièrement à la Facilitation française, à Monsieur l'Ambassadeur Gauer et à toute son équipe, pour l'organisation de cette rencontre et l'accueil, oh combien chaleureux, réservé aux différentes délégations.

Vive la coopération internationale,  
Vive la COMIFAC ;  
Je vous remercie.